



Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites : toujours plus d'efforts pour les travailleurs !

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Le projet de rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) de juin 2025, annonce un déficit du système des retraites de 6,6 milliards d'euros en 2030. Il n'y a aucune surprise sur l'existence de ce déficit, la Cour des Comptes dans son rapport sur la situation financière du système des retraites à la suite de la mission flash du Premier Ministre, l'avait déjà prévu. La Cour indiquait alors qu'il ne mettait pas en péril le système de retraite par répartition.

Toutefois, c'est en s'appuyant sur ce déficit que le COR propose 4 leviers pour rééquilibrer les régimes des retraites : modération de la revalorisation des pensions, hausse des contributions des salariés, hausse des contributions des employeurs et un recul de l'âge de départ à la retraite.

Une fois encore, la recherche de ressources pour l'équilibre du système des retraites repose soit sur les retraités soit sur les travailleurs !

Une nouvelle fois, la proposition du COR est un nouveau recul de l'âge de départ à la retraite à 66 ans, effort déjà engagé en 2023 malgré le rejet de l'ensemble des organisations syndicales et les nombreuses manifestations !

Le maintien d'un déficit du système de retraite moins de 2 ans après la dernière réforme reculant l'âge de départ à la retraite à 64 ans prouve bien que celle-ci était injuste et injustifiée.

FO réaffirme sa revendication pour l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 !

FO s'opposera à toute nouvelle réforme des retraites qui reculerait encore l'âge de départ à la retraite et ne votera pas le rapport du COR avec cette orientation.

Paris, le 11 juin 2025